

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 26 (1969)
Heft: 1

Vorwort: 1969 : année de la votation : année de la vérité
Autor: Wolf, Kaspar

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

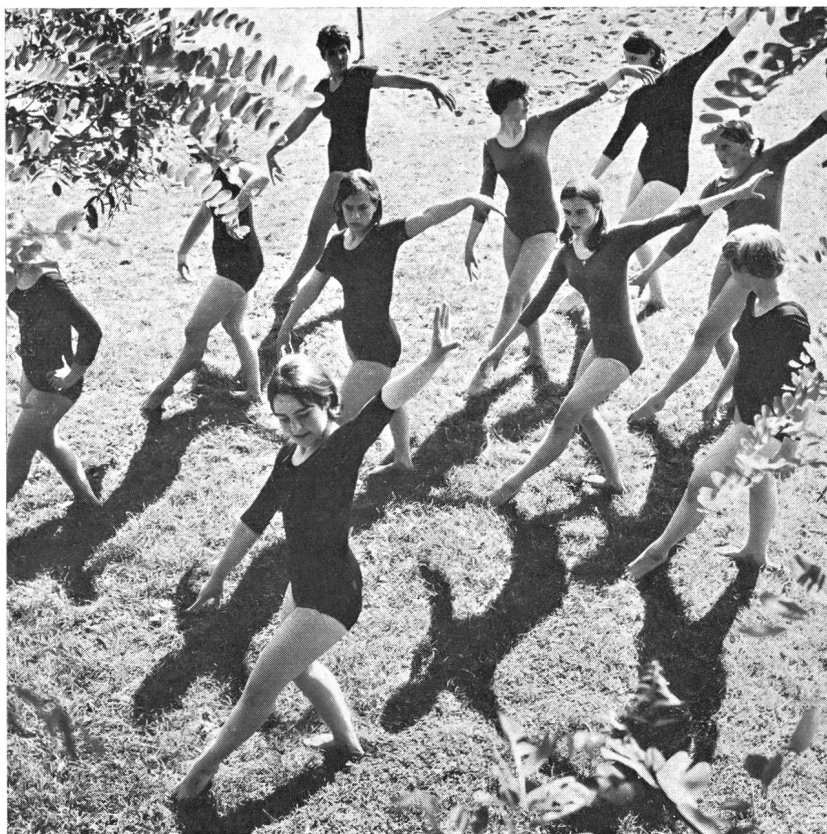
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



1969

Année de la votation

Année de la vérité

En attendant le Nouvel-An, l'article constitutionnel et la loi sur la gymnastique et le sport sont la proie de la discussion publique. La procédure de consultation des cantons, des partis et des associations bat son plein. Une année décisive pour l'éducation physique en Suisse se trouve devant nous. Arrivera-t-on au plébiscite en automne? Nous en sommes persuadés. L'article constitutionnel proposé sera-t-il accepté? Nous l'espérons. Qu'attendons-nous de tout cela? Différents organes de presse de langue allemande nous soupçonnent de vouloir introduire la gymnastique obligatoire pour les adultes, et ceux de la Suisse romande que le Département militaire fédéral projette la militarisation du sport. Mon Dieu! Il y a des reproches tellement inouïs, qu'une place dans les collections de raretés devrait leur être réservée. Ces correspondants ne peuvent-ils pas croire que derrière ces propositions se trouvent des hommes qui se soucient réellement de la santé et de l'éducation du peuple et qu'ils ne pensent pas à la conspiration, tendant un piège à la liberté sacrée des Suisses?

C'est un devoir pour nous d'adapter aux circonstances actuelles l'œuvre d'hommes compréhensifs du passé, dont la plupart étaient des pédagogues et des médecins. Il y a des dizaines d'années que ces hommes ont créé la conception qu'une éducation physique suffisante de la jeunesse doit acquérir une importance nationale. Mais «le cours du temps a voulu» que la Confédération ne prescrive que la gymnastique scolaire pour les garçons et ne finance qu'un enseignement post scolaire facultatif. De nos jours, ne devrions-nous pas avoir l'esprit assez ouvert pour payer une vieille dette et porter enfin les jeunes filles sur le même plan?

Ce que nous voulons se compte sur les cinq doigts de la main:

- Il faut ancrer l'encouragement de la gymnastique et du sport dans notre constitution et ne pas le laisser

reposer sur une loi secondaire (organisation militaire 1907) qui est un soutien plutôt bancal.

- On doit concéder aux jeunes filles les mêmes droits qu'aux garçons en ce qui concerne la gymnastique scolaire et le sport des jeunes.
- L'enseignement post scolaire doit être un mouvement de Jeunesse + Sport facultatif moderne, et élargi en même temps à tous les sports.
- Les associations de gymnastique et de sport doivent jouir, pour leur tâche, d'un plus grand appui financier de la part de la Confédération.

Nous sommes convaincus que la solution d'alternative, également discutée, est un pas en arrière. Elle prévoit que les compétences de la Confédération en gymnastique scolaire soient remises aux cantons. Seul l'enseignement post scolaire incomberait à la Confédération en tant que préparation physique au service militaire. Même si la Confédération ne refusait pas son aide aux cantons et aux associations, la lutte portée pendant des dizaines d'années par ces «hommes compréhensifs» serait en danger.

Cette décision nous charge, tous, d'une grande responsabilité. Mon vœu de Nouvel-An est que nous fassions un bon choix cette année.

Kaspar Wolf

Directeur de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport